**Deuxième session ordinaire de 2018**

4-7 septembre 2018, New York

Point 13 de l’ordre du jour provisoire

**Visites sur le terrain**

**Rapport de la visite sur le terrain, en Haïti, du Conseil d’administration du PNUD, du FNUAP et de l’UNOPS,**

**25-29 juin 2018**

**I. Introduction**

1. Pour la visite annuelle sur le terrain du Conseil d'administration du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS, une délégation de six membres de l’organe s'est rendue en République d'Haïti du 24 au 28 juin 2018. L’objectif de cette visite était de permettre aux participants de mieux comprendre comment les Nations Unies collaborent avec le gouvernement haïtien à la réalisation des priorités nationales en matière de développement dans le contexte du programme de réforme générale de l’ONU et du Programme de développement durable à l'horizon 2030, mais aussi de la transition de la Mission des Nations Unies pour l’appui à la justice en Haïti (MINUJUSTH).
2. La délégation tient à remercier le secrétariat du Conseil d’administration du choix de la République d’Haïti pour la visite de terrain de 2018, ainsi que l’équipe de pays des Nations Unies pour la diversité et la pertinence des projets présentés et des rencontres organisées. L’équilibre entre les visites de sites dans les zones reculées et le temps passé à Port-au-Prince a été particulièrement utile pour permettre d’observer de visu des prestations de services dans divers cadres spécifiques au pays. La délégation souhaite également exprimer sa reconnaissance à l’équipe de pays pour l'excellent travail de préparation et d'organisation de la visite conjointe, ainsi qu’au secrétariat du Conseil d’administration pour son soutien sans faille, et à tous les partenaires qui ont pris de leur temps pour participer aux échanges.
3. Le présent rapport rend compte des principales réflexions de la délégation du Conseil d’administration sur les trois thèmes centraux de la visite, à savoir (a) la santé; b) la réduction de la pauvreté et l’emploi; et c) le relèvement post-catastrophe, tout en abordant des questions transversales comme le genre, l’État de droit et les priorités en matière de gouvernance. Le cas échéant, il est fait référence aux contextes régional et mondial plus larges, notamment en ce qui concerne les priorités de la réforme de l’ONU, mais aussi à l’importance croissante de la collaboration et de l’unité d’action entre les différentes entités du système des Nations Unies. Enfin, le rapport présente quelques observations et recommandations clés résultant de la visite.

**II. Contexte**

1. La République d’Haïti a enregistré, ces dernières années, des progrès significatifs dans la consolidation de sa démocratie, après avoir omis à plusieurs reprises, depuis 2011, de tenir des élections dans les délais constitutionnels impartis. L’installation en 2016 et 2017 de représentants élus démocratiquement à tous les échelons de la structure de gouvernance, pour la première fois en plus de 10 ans, a contribué au renforcement de la stabilité des institutions, aussi bien au niveau central que local. Les perspectives politiques du pays se sont ainsi améliorées, et il existe une occasion réelle de s’attaquer aux causes profondes des crises politiques récurrentes ainsi qu’autres obstacles à un développement durable.
2. Le Président a réitéré sa détermination à transformer et à moderniser l'État pour mieux servir la population, et a pris une première série de mesures destinées à traduire cet objectif global en résultats, grâce, notamment, à la stratégie gouvernementale phare dénommée « Caravane du changement ». Cette initiative, lancée il y a un an et couvrant aujourd’hui l'ensemble des 10 départements du pays, vise à renforcer l’action de l'État et à relancer l'économie en augmentant la production agricole et en améliorant les conditions de vie, en particulier dans les zones rurales. La stratégie s’appuie sur des interventions clés dans divers secteurs, allant du renforcement des institutions à la santé, en passant par l’accès à l’eau potable et à l’assainissement, l’éducation, la création d’emplois, le développement agricole, la réhabilitation de l’environnement, et les énergies propres. Haïti s'est également engagé à intégrer l’Agenda 2030 dans sa stratégie de développement national, incarnée par la « Caravane du changement ». La paix, la justice et des institutions solides sont des objectifs explicitement inscrits dans l’Agenda 2030, et restent au cœur des priorités assignées à la MINUJUSTH, en partenariat avec l’équipe de pays des Nations Unies.
3. La croissance du Produit intérieur brut devrait progressivement atteindre 2,4% en 2019-2020, à la faveur de la consommation et de l'investissement publics. Cependant, avec la fin du programme Petrocaribe en Haïti et la stagnation du financement des donateurs, la mobilisation de financements extérieurs et budgétaires représente un défi croissant.
4. Les subventions à l'énergie (environ 3,5% du produit intérieur brut) dépassent le montant total des dépenses consacrées aux services sociaux (éducation, santé et affaires sociales, etc.). Les dépenses sociales soutiennent principalement les ménages les plus pauvres, tandis que les subventions à l’énergie bénéficient surtout aux plus riches. Le Programme de référence, signé entre le Fonds monétaire international et le Gouvernement, vise à accroitre la crédibilité de la politique budgétaire du pays, et aura un effet attractif sur les bailleurs de fonds, s’il est correctement mis en œuvre. L'inflation a commencé à baisser au premier trimestre de 2018, mais les prix devraient remonter de nouveau au troisième trimestre, le mécanisme d'ajustement automatique des prix de vente au détail des carburants ayant été pleinement mis en œuvre en juin-juillet 2018. Cette mesure, qui n’était pas encore effective au moment où la délégation quittait le pays le 30 juin, est entrée en vigueur une semaine plus tard, provoquant des troubles et des protestations contre la hausse des prix du carburant.

**III. Principaux thèmes de la visite sur le terrain**

1. **Santé**
2. L'accès aux services de santé reste un défi en Haïti, et, en règle générale, les femmes enceintes ont un accès très limité aux soins prénatals. Le taux de fécondité reste l'un des plus élevés de la région, avec 3,1 enfants par femme. L’utilisation des méthodes modernes de planification familiale se situe à 31,4% chez les femmes âgées de 15 à 49 ans vivant en couple, et 35% des besoins en contraceptifs (50% chez les filles âgées de 15 à 24 ans) ne sont pas satisfaits. L'absence d'un système de logistique intégré et fonctionnel entrave l'accès aux services au niveau local, surtout dans les zones rurales. Dans le département du Sud, seules 25% des femmes accouchent à l’hôpital, et 35% des besoins en méthodes modernes de planification familiale ne sont pas satisfaits. L’un des principaux résultats attendus de l’action du FNUAP est le renforcement de la capacité du pays à assurer des services de santé maternelle et néonatale complets et de qualité.
3. Le 25 juin, la délégation a visité l’unique école de formation de sages-femmes reconnue en Haïti, fruit d’une collaboration exemplaire entre l'UNOPS et le FNUAP en partenariat avec le gouvernement. La Directrice exécutive du FNUAP, qui était également en déplacement en Haïti, a pu prendre part à cette visite aux côtés des membres de la délégation du Conseil d’administration. Elle a, en présence de ces derniers, lancé deux programmes pluriannuels d’appui à la santé reproductive, à savoir, un projet interinstitutions piloté conjointement avec le Fonds des Nations Unies pour l’enfance (UNICEF), le Programme commun des Nations Unies sur le VIH / sida et l’Organisation mondiale de la santé (OMS), et un autre, visant à élargir le programme d'études de l'Institut national supérieur de formation des Sages-femmes, pour y inclure les compétences en action humanitaire et en leadership. Des discussions sont en cours concernant la création de deux nouvelles écoles de formation de sages-femmes d’État dans des zones rurales plus reculées, en vue d’accroitre l’accès aux services de pratique de sage-femme professionnelle. Cette initiative est un exemple de coopération trilatérale entre le système des Nations Unies (FNUAP et UNOPS), le gouvernement haïtien et les donateurs, en l’occurrence le Canada et le Mexique. L'Institut supérieur de formation des sages-femmes présente une excellente occasion de surmonter les obstacles à l'éradication de la mortalité maternelle, qui est passée de 359 décès pour 100 000 naissances en 2016 à 530 décès pour 100 000 naissances en 2017, selon la dernière Enquête démographique et de santé. La plupart des femmes enceintes en Haïti continuent à accoucher à domicile, généralement sans l’aide d’un professionnel de santé. Aussi, l'institut traduit et démontre l'importance de deux éléments pertinents pour le développement à long terme: l’éducation et les infrastructures. Il est essentiel de poursuivre et d’intensifier ces efforts, d’autant que le nombre de sages-femmes actuellement diplômées de l’Institut et déployées dans le système (425) est très en deçà de la cible de 2 200 recommandée par l’OMS.
4. Afin de suivre de près l'avancement d’autres projets majeurs mis en œuvre dans le secteur de la santé, l’UNOPS a effectué des visites de sites au Centre ambulancier national à Port-au-Prince, ainsi qu’à l’hôpital Saint-Antoine et au centre de stockage de vaccins, situés tous les deux à Jérémie. Les responsables de ces structures ont mis en exergue les défis à surmonter comme les lacunes en matière de services et de réseaux logistiques, de même que le manque criard de ressources humaines, en particulier de chirurgiens formés. L’exemple du centre ambulancier national de Port-au-Prince, fermé en juillet 2017 dans le cadre des efforts du ministère de la Santé visant à réformer l'institution, montre combien il est important de relever le double défi des ressources humaines et des actifs opérationnels. Pour ce faire, l’UNOPS a réhabilité la nouvelle structure, acquis 10 nouvelles ambulances et rénové la flotte existante offerte par le Brésil en 2012, en plus d’assurer la formation du personnel.
5. Il est, toutefois, évident que les questions d'exploitation, d’entretien et de maintenance sont déterminantes aussi bien pour ce projet que pour le centre de stockage des vaccins de Jérémie, où trois des cinq réfrigérateurs fournis par l'UNICEF n'étaient pas fonctionnels, faute de pièces de rechange (le directeur du centre en avait fait la demande auprès du ministère de la Santé publique).
6. Le cas de l’hôpital Saint-Antoine de Jérémie, qui dessert 468 000 personnes par an, illustre bien les limites inhérentes à la mise en place de nouvelles infrastructures sans les doter des moyens humains correspondants. En l’occurrence, à la demande du Gouvernement haïtien et sur financement du Gouvernement brésilien, l’UNOPS a procédé à la rénovation de deux salles d’opération, notamment par l’installation d’un stérilisateur à vapeur de classe B et d’un matériel médical de haute qualité fourni par l’organisation. Même si ces équipements sont utilisés principalement pour des interventions obstétricales, comme les césariennes, le manque de chirurgiens spécialisés en Haïti a occasionné de longues listes d’attente en chirurgie générale. Certes, des médecins bénévoles venus des États-Unis offrent gracieusement leurs services à l’hôpital, suivant un système de rotation, mais cette solution n’est pas viable pour le district.
7. Ces deux situations reflètent les défis structurels que pose la modicité du budget alloué au Ministère de la santé, alors que la plupart des établissements de santé publics se trouvent confrontés à des problèmes semblables.
8. **Réduction de la pauvreté et emploi**
9. Le volet réduction de la pauvreté du Plan-cadre des Nations Unies pour l’aide au développement est centré sur l’accès équitable aux moyens de subsistance, notamment au profit des plus vulnérables, mais aussi sur une croissance inclusive et durable. Ces objectifs cadrent avec les 7 axes prioritaires du Président de la République en matière de développement stratégique, en particulier ceux relatifs à l’augmentation de la production agricole, l’amélioration des infrastructures, et la promotion de la stabilité à l’aide de projets sociaux.
10. Si la croissance du Produit intérieur brut devrait atteindre progressivement 2,4% pour la période 2019-2020, à la faveur de la consommation et de l'investissement publics, en 2012, 58,5% de la population vivait en dessous du seuil de pauvreté national de 2,42 dollars par jour et par habitant. Le taux de pauvreté simulé n’a cessé d’augmenter depuis 2013, atteignant 60%, alors que l’indice d’extrême pauvreté se situait à 25,1% en 2017.
11. La délégation a visité plusieurs projets consacrés à ce volet du Plan-cadre des Nations Unies pour l’aide au développement, qui recoupe l’action plus globale de l’équipe des Nations Unies en Haïti sur la réduction des risques de catastrophe, en ciblant la création d’emplois en faveur des groupes les plus vulnérables et ceux qui ont été les plus durement touchés par l’ouragan. Un projet pilote d’entreprise communautaire du PNUD, dénommé «OFAGDEM», a soutenu 50 micro-entrepreneurs, dont 74% de femmes, et permis la création d’emplois durables pour les participants aux initiatives « Argent contre travail » lancées par le PNUD quelques jours après le passage de l’ouragan Matthew en 2016. Le projet avait ciblé trois communes du département de Grand ‘Anse, l’une des zones les plus touchées par le cyclone. Le PNUD a eu à travailler en étroite collaboration avec des partenaires nationaux et locaux (le ministère du Commerce et de l’Industrie et les trois municipalités), des associations de producteurs et des dirigeants communautaires. Les femmes bénéficiaires produisent actuellement toute une gamme de produits de marque et ont suivi plusieurs séries de formation visant à améliorer leurs compétences en gestion, comptabilité et création d’image de marque en vue d’accroître leur compétitivité sur le marché. Ces initiatives visaient en particulier les entreprises de femmes, dans le souci de corriger les inégalités socioéconomiques entre les sexes, mais également de renforcer le leadership économique des femmes.
12. L'importance d’une approche mettant l’accent sur des solutions d’emplois favorables à l'égalité des sexes était manifeste dans d'autres projets générateurs de revenus, notamment les travaux de réhabilitation de routes dans les départements du Sud et de la Grand ’Anse, financés par la Banque mondiale et gérés par l'UNOPS. Les femmes travaillant sur ces projets sont à présent qualifiées dans le domaine de la ferronnerie, et 70% des personnes formées sont des femmes issues des communautés locales.
13. La délégation a visité, à Aquin, un projet d'adaptation aux changements climatiques et de réduction de la vulnérabilité, financé par le Fonds pour l'environnement mondial et le Canada. Le PNUD y a travaillé en collaboration avec le Ministère de l’Environnement et de l’Agriculture pour élaborer des stratégies d’adaptation aux changements climatiques au niveau des communautés locales. Il a également soutenu les populations dans la mise en œuvre d’activités de reboisement, de gestion des bassins versants et de gestion des ressources naturelles. Des comités de gestion des bassins versants et des ressources naturelles ont été créés, pour assurer le suivi des activités de reboisement et la gestion de la consommation de l'eau provenant de deux sources naturelles.
14. S'il est clair que les projets d’appui à la promotion d'emplois durables tiennent compte de la problématique hommes-femmes et sont axés sur la création de moyens de subsistance durables en faveur des bénéficiaires, l'équipe de pays des Nations Unies devrait réfléchir à l'ampleur desdits projets et à la façon dont le gouvernement pourrait soutenir leur renforcement et leur transposition à plus grande échelle, de manière viable.
15. **Relèvement post-catastrophe**
16. Deux ans après le passage destructeur de l'ouragan Matthew en Haïti, en particulier dans le sud-ouest, le pays cherche encore à trouver une solution à certains de ses problèmes humanitaires les plus pressants, notamment le manque de logements décents, d'infrastructures, de services de base et de sources de revenus, ainsi que le grand nombre de personnes déplacées. Ces défis sont souvent accentués par l’insuffisance des financements, l’accès limité aux zones reculées en raison du relief montagneux, et les calamités naturelles persistantes, telles que les fortes pluies et les tremblements de terre. La majorité de la population continue de vivre dans une pauvreté extrême en raison du faible taux d’emploi et de l’action très limitée du gouvernement dans la zone.
17. Le nombre de victimes des ouragans a été réduit au minimum grâce à une série de mesures préparatoires mises en œuvre par l’équipe de pays des Nations Unies, à savoir, cartographie des risques, installation de systèmes d’alerte précoce, et formation des autorités locales, des acteurs de la société civile et des organisations communautaires en vue du renforcement des capacités locales.
18. Pour observer de visu les progrès réalisés en matière de préparation aux situations d'urgence, la délégation s’est rendue au Centre d’opérations d'urgence national (COUN). À cette occasion, la délégation a été informée, entre autres, des principaux défis que rencontre Haïti en matière de réduction des risques de catastrophe, mais aussi des stratégies élaborées aux niveaux central et local pour renforcer les mécanismes de préparation et d’intervention. Une cartographie complète des risques de catastrophes multiples a été réalisée grâce à l’appui du PNUD. En améliorant la connaissance des risques et de leurs impacts dans différentes parties du pays, l’exercice de cartographie des risques a permis au Gouvernement, avec le soutien de l’équipe de pays des Nations Unies, de mieux préparer les autorités locales à faire face aux futures catastrophes naturelles. Les exercices de simulation ont été un élément clé des mesures préparatoires prises. Un autre exercice du genre était en cours préparation au moment de la visite sur le terrain.
19. Malgré tous ces efforts, les dégâts matériels causés au niveau local semblent constituer un sérieux revers pour le développement de la région. Les actions de première réponse menées par l’équipe de pays des Nations Unies visaient à enlever et trier les débris, nettoyer et rouvrir les routes d’accès, ainsi qu’à fournir une aide initiale aux populations touchées. Les activités de relèvement en cours ont pour objet de produire des effets à court et long termes dont quelques exemples ont été montrés à la délégation, en faisant le lien entre aide humanitaire, relèvement rapide, et développement.
20. Plus particulièrement, dans la ville de Dame-Marie, qui avait subi de très lourds dégâts, les autorités locales ont réussi à éviter toute perte en vie humaine grâce à des projets antérieurs du PNUD consacrés au développement des capacités et au renforcement des mécanismes de gouvernance à tous les niveaux, pour améliorer la coordination, la planification et la mise en œuvre des actions de relèvement, promouvoir une meilleure connaissance des risques et en optimiser la gestion.
21. Dans le cadre de la première phase de sa stratégie multidimensionnelle de soutien aux efforts de relèvement post-catastrophe, le PNUD met en œuvre des activités « travail contre argent », permettant ainsi de créer des emplois temporaires pour injecter rapidement de l’argent dans l’économie locale par l’entremise de quelque 12 900 bénéficiaires dans les départements de Grand ‘Anse, Sud, Nippes et Nord-Ouest. Le PNUD appuie également 150 microentreprises par des actions de formation de courte durée, et offre de l’assistance technique et personnalisée à 50 autres, dans le but d’améliorer leurs compétences en gestion et accélérer la fourniture d’équipements pour accroitre leur niveau de production. À Dame-Marie, 900 personnes identifiées comme «les plus touchées» ou «les plus vulnérables» participent actuellement à des activités « travail contre argent ». Lesquelles activités ont conduit à un relèvement sensible de l’agriculture et à la création de sources de revenus durables pour 15 microentreprises, permettant ainsi à la ville de retrouver les premiers stades de développement.
22. Une autre localité, Lahaie, un village de pêcheurs qui avait été entièrement détruit et avait subi des pertes considérables en vies humaines par suite des inondations, est un bel exemple d'efforts de relèvement à plus long terme visant à renforcer la résilience aux chocs économiques ainsi qu’aux risques climatiques et de catastrophes. Le projet, qui est en début de mise en œuvre, vise à maximiser les chances d’un retour durable des populations, notamment par le soutien aux collectivités locales, la reconstitution des moyens de subsistance et la promotion de l’accès au logement, et bénéficie d’une forte adhésion de la communauté. Pour en assurer la durabilité, des techniques de construction sûres (antisismiques et anticycloniques) seront utilisées, ainsi que des modèles de logements et des matériaux de construction locaux conformes aux travaux de cartographie des risques.
23. Quand bien même les efforts de l’équipe de pays des Nations Unies ont eu un impact considérable sur le relèvement de la zone et la réduction des risques, les actions menées ont été, par la force des choses, sélectives, avec, notamment, un investissement significatif dans la sensibilisation de la communauté pour faire accepter l’option de la relocalisation, et plusieurs autres localités devront faire l’objet d’une attention accrue. Le Conseil d’administration préconise d’améliorer l’efficacité de la mobilisation des ressources pour réussir le passage de la phase des secours à celle du développement, et, à cet effet, exhorte les donateurs à envisager de fournir un financement supplémentaire coordonné, prévisible et souple.
24. **Questions transversales**

*Le Recensement*

1. Les préparatifs en vue du cinquième recensement national, un projet mis en œuvre par l’Institut national de statistique sous l’égide du FNUAP, sont abordés séparément dans cette partie car les produits du projet auront des répercussions sur la planification et les dépenses en matière de santé et d’éducation, ainsi que la cartographie de la réduction des risques de catastrophe en particulier, en déterminant les zones où vivent certaines des populations les plus vulnérables. Des éléments novateurs du recensement, comme l’utilisation d’indicateurs sexospécifiques, aideront les décideurs à mieux cerner les causes des inégalités entre hommes et femmes. Le Président du Conseil d’administration et la Directrice du FNUAP ont, lors de leur rencontre avec le Secrétaire d'État aux Finances, souligné combien la réussite du recensement était cruciale pour la définition des politiques publiques futures, y compris la planification du développement.
2. La phase pilote du recensement général prévu en 2018-2019 a été réalisée dans 4 des 10 départements d’Haïti en juin et juillet, et a porté sur un échantillon représentatif de populations urbaines et rurales. Le recensement vise à fournir aux décideurs politiques et aux acteurs de la société civile les données statistiques nécessaires à une meilleure planification du développement du pays. Le projet de recensement est un domaine dans lequel il sera indispensable que l’ensemble de l’équipe de pays des Nations Unies collabore avec les autorités à l’optimisation des produits et de l’utilisation des données aux fins de la planification de leurs projets de développement.
3. Ce projet, d’un coût de 29,8 millions de dollars et financé par le Gouvernement haïtien, le Canada, la Banque mondiale et la Banque interaméricaine de développement, a un déficit d’environ 3 millions de dollars à combler, du fait de la nécessité de disposer d’un matériel informatique et technologique de haute qualité pour mener à bien ce recensement sur tablettes, mais également de la nécessité de renforcer les mesures de sécurité après le départ de la MINUJUSTH, et de l'importance de disposer d'une solide stratégie de communication. Lorsque cette question a été soulevée la dernière fois avec les partenaires (avant la démission du Premier ministre), le gouvernement avait fait part de sa volonté de couvrir une partie des fonds manquants. Les possibilités de coopération avec le secteur privé ont été prises en compte, et certains aspects pratiques, notamment la communication des avantages du recensement, sont pris en charge avec le soutien d'acteurs du secteur privé. Les conséquences de ce déficit d’investissement peuvent aller des problèmes techniques à des lacunes dans la sensibilisation du public qui ne permettraient pas d’obtenir un taux de réponse acceptable. De même, un problème de sécurité se pose pour le personnel impliqué dans cette activité, au regard de la situation délétère du pays. Les enseignements tirés d’autres recensements montrent combien il est important d’avoir une solide stratégie des médias sociaux, ainsi qu’une approche énergique de communication physique et une forte présence / visibilité, afin de contrer les forces politiques susceptibles de manipuler le public pour biaiser les résultats du recensement.
4. Les produits du recensement, les premiers depuis 2003, seront pris en considération dans les rapports à présenter sur les Objectifs de développement durable, fournissant ainsi une base de référence indispensable pour les initiatives de développement dans le pays.

*Collaboration interinstitutions*

1. L’équipe des Nations Unies en Haïti est un groupe impressionnant, dont l’engagement en faveur de l’amélioration des moyens d’existence et des résultats en matière de gouvernance dans le pays est source d'inspiration. Il est certes évident que les entités y représentées travaillent en étroite collaboration et de façon efficace, mais il ressort clairement des visites de projets et des discussions tenues avec différentes organisations, que davantage pouvait être réalisé conjointement. Il ne s’agit pas forcément d’avoir un programme commun, mais les activités de divers organismes devraient être intégrées de manière à en optimiser les résultats. La santé, par exemple, est un secteur où il existe plusieurs domaines prioritaires communs à l'OMS, l'UNICEF, le FNUAP et l'UNOPS-PNUD. Le Programme conjoint sur l’État de droit est un exemple de collaboration interinstitutions efficace, notamment en tirant le meilleur parti possible des contributions statutaires pour attirer d’autres donateurs et en mettant en synergie les compétences, en vue d’améliorer l’accès aux services dans les domaines de la justice, de la police et de l’administration pénitentiaire. Aussi, ce programme représente une importante plateforme permettant de regrouper différentes organisations. La viabilité de tels efforts dépendra de la durabilité de la volonté politique et du leadership du Gouvernement.
2. Ces actions de collaboration sont absolument nécessaires pour mener à bien le programme de réforme générale du système des Nations Unies, notamment les services communs partagés, afin d’ouvrir la voie à une nouvelle génération d’équipes de pays des Nations Unies au sein desquelles les avantages comparatifs des entités respectives sont maximisés et où l’objectif est d’allouer au moins 15% des ressources autres que les ressources de base à des activités conjointes.
3. Au regard de la forte présence de la société civile en Haïti, il aurait été utile de discuter des questions de partenariats avec certaines organisations non gouvernementales, à l’occasion de la visite.

*Planification de la transition.*

1. L’important travail que les organismes des Nations Unies et les partenaires du gouvernement mènent à l’appui de l’État de droit, des droits de l’homme, de l’accès à la justice et des priorités en matière de gouvernance est déterminant pour la planification conjointe de la transition en cours entre la MINUJUSTH, le Gouvernement et l’équipe de pays des Nations Unies, et s'étendra bien au-delà de la période de transition, notamment pour ce qui est du domaine capital de l’État de droit.
2. La stratégie de retrait graduel de la mission étant désormais étroitement alignée sur la majorité des résultats du Plan-cadre des Nations Unies pour l’aide au développement, il sera essentiel de suivre clairement les progrès réalisés à ce sujet dans le contexte plus large de la situation sécuritaire du pays, pour garantir une mobilisation des ressources, une programmation commune et le transfert des rôles et responsabilités à l'équipe de pays des Nations Unies et au Gouvernement, au cours des 15 mois critiques à venir.
3. Plus précisément, compte tendu du travail déjà effectué par le PNUD et l'UNOPS dans le cadre des élections de 2015-2016 et des dispositions de sécurité qui régissaient à l’époque la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti, il sera particulièrement important de réfléchir aux réussites et aux enseignements tirés de cette expérience afin de se préparer suffisamment à l’avance pour les élections de 2019, prévues après le démarrage de la transition post-MINUJUSTH.

**IV. Principales recommandations et observations**

1. La délégation tient à rendre hommage au peuple haïtien, dont l’engagement ferme en faveur de l’avenir du pays force l’admiration. Sans leur dévouement et leur détermination, les succès des projets sus-évoqués auraient été impossibles.
2. *Interaction de la délégation avec les autorités* La délégation fait remarquer avec regret qu’elle n’a pu rencontrer aucun ministre du gouvernement national, pour, notamment, avoir l’occasion de discuter sans complaisance des domaines de priorités partagées et mettre en exergue les aspects clés du travail de l’équipe de pays des Nations Unies en Haïti. En revanche, les autorités locales ont été largement représentées aux rencontres tenues. La délégation prend note, en particulier, de l’intérêt porté à la visite par les maires de Grand’ Anse, Dame-Marie et Moron. Étant donné qu’un engagement des ministres aurait été crucial, le Conseil devrait réfléchir au choix des dates des visites sur le terrain pour s'assurer que cela se produit.
3. *Unis dans l'action* Le niveau de coordination au sein de l’équipe des Nations Unies en Haïti était frappant, et il était encourageant d’entendre les représentants des différentes entités réitérer leur engagement à renforcer leurs actions conjointes, en particulier dans les domaines de la santé et de l’état de droit. La délégation recommande que l’équipe de pays et la MINUJUSTH continuent d’accroitre et d’intensifier ces initiatives, d’autant plus que le mandat de la MINUJUSTH arrive à terme dans les mois à venir, mais aussi de travailler ensemble pour maximiser les résultats du projet de recensement. En outre, il sera essentiel, alors que l’élargissement des projets est envisagé, que l’équipe de pays des Nations Unies continue à sensibiliser les communautés locales et à explorer les possibilités de renforcement de la coopération Sud-Sud et trilatérale dans le cadre de ces projets.
4. *Ressources humaines et pérennité des projets.* Malgré les investissements réalisés dans les infrastructures, le manque criard en personnel formé pour assurer la prestation des services reste un élément récurrent dans plusieurs projets. Les exemples du centre de stockage des vaccins et du centre ambulancier national montrent toute l’importance de garantir la viabilité à long terme des projets d’aide au développement, les manquements dans l’entretien des actifs ayant parfois entraîné des manquements dans la prestation des services. La délégation encourage l’équipe de pays des Nations Unies, en collaboration avec le Gouvernement, à veiller à ce que de telles lacunes soient prises en compte dans les processus de planification et de suivi des projets.
5. *Planification de la transition.* La délégation a noté avec satisfaction le travail considérable accompli conjointement par la MINUJUSTH, l'équipe de pays et le Gouvernement eu égard à la mise en œuvre de la stratégie de sortie sur deux ans, et souligne l’importance critique de la planification de la mobilisation des ressources et du transfert des rôles et responsabilités, au moment où le système des Nations Unies s’attèle à la reconfiguration de sa présence en préparation à l’échéance d’octobre 2019. Une collaboration étroite pour réaliser les objectifs essentiels de la stratégie sera indispensable à ce travail. Il est également important que les donateurs, de concert avec le gouvernement, réfléchissent collectivement aux moyens de réduire la fragmentation des financements et collaborent à cet effet.
6. *Réforme des Nations Unies.* Les principes de la réforme des Nations Unies concernant la coordination des actions en matière de développement, d’aide humanitaire et de maintien de la paix se retrouvent tous en Haïti. La cohérence de l’équipe de pays et la volonté de multiplier les activités conjointes seront un élément central du prochain dialogue sur le financement avec le système des Nations Unies pour le développement et lors des sessions des Conseils d’administration des différentes organisations. En attendant, il est primordial que tous les acteurs du développement en Haïti travaillent main dans la main avec les missions de maintien de la paix pour assurer une transition durable sous la houlette du gouvernement national.

**Annexe 1. Liste des participants à la visite sur le terrain**

|  |  |
| --- | --- |
| 1 | S.E.M. Jagdish KoonjulAmbassadeur extraordinaire et plénipotentiaireReprésentant permanent de Maurice auprès des Nations Unies*Président du Conseil d’administration du PNUD/FNUAP/UNOPS* |
| 2 | S.E.M. Humberto Rivero RosarioAmbassadeur Mission permanente du Cuba auprès des Nations Unies |
| 3 | M. Aki KauppinenPremier Secrétaire Mission permanente de la Finlande auprès des Nations Unies |
| 3 | M. Konstantin KulikovPremier SecrétaireMission permanente de la Fédération de Russie auprès des Nations Unies |
| 4 | M. Vilatsone VisonnavongPremier SecrétaireMission permanente de la République démocratique populaire du Laos des Nations Unies |
| 5 | Mme Emily BraidConseillère politiqueMission permanente du Royaume Uni des Nations Unies*Rapporteur principal de la visite sur le terrain* |
| 7 | M. Anthony NgororanoChef du service du Conseil d'administration FNUAP |
| 8 | Mme Dalita BalassanianSpécialiste politique, Secrétariat du Conseil d’administrationPNUD  |
| 9 | Mme Elle Y. Wang Conseillère en partenariats, Bureau de Liaison à New YorkUNOPS |

**Annexe 2. Résumé des visites sur les lieux d’exécution des projets et des rencontres tenues**

**Lundi 25 juin, 2018**

* Visite des locaux de l’Institut supérieur de formation des sages-femmes, avec des explications de l’UNOPS et du FNUAP, dévoilement de la plaque de l’Institut, lancement officiel du projet d’appui à la formation de sages femmes, financé par le Canada
* Présentation du projet de recensement (FNUAP)
* Rencontre avec un Conseiller du Président d'Haïti
* Rencontre avec le Secrétaire d’État aux finances
* Visite au Centre d’opérations d’urgence national, dirigé par Dr Jerry Chandler, Directeur de la Protection civile; exposé sur les préparatifs de la saison cyclonique (PNUD)
* Visite au Centre ambulancier national (UNOPS)

**Mardi 26 juin, 2018**

* Rencontre avec le Maire de Dame-Marie; présentation d’activités génératrices de revenus post-Matthew et du projet Lahaie (PNUD)
* Visite du projet d’activités génératrices de revenus post-Matthew de Lahaie (PNUD)

**Mercredi 27 juin, 2018**

* Visite à l’hôpital Saint-Antoine (UNOPS)
* Rencontre avec les maires de Jérémie, Dame-Marie et Moron; présentation du projet de cartographie multirisques (PNUD)
* Conférence de presse au bureau du PNUD à Jérémie (PNUD, FNUAP, UNOPS)
* Visite au centre de stockage des vaccins du Ministère de la Santé publique et de la Population (UNOPS)
* Visite à l’entreprise communautaire OFAGDEM à Basse Voldrogye, Jérémie; présentation d’activités génératrices de revenus post-Matthew (PNUD)

**Jeudi 28 juin, 2018**

* Visite du projet de construction de routes à Cybione, Port-Salut (UNOPS)
* Visite du centre de formation aux métiers du bâtiment et des travaux publics à Bergeau, Les Cayes (UNOPS)
* Visite à La Colline d'Aquin; observation d'espaces verts restaurés et d'une pépinière (PNUD)
* Rencontre avec le Maire de Grand Goave, et visite des travaux de réhabilitation à Fauché, et du Projet de développement de la petite irrigation, financé par le Fonds international de développement agricole et géré par le PNUD (PNUD).

**Vendredi 29 juin, 2018**

* Réunion avec 19 chefs d’institutions et d’organismes des Nations Unies associés à l’équipe des Nations Unies en Haïti.
* Rencontre avec des Volontaires des Nations Unies déployés en Haïti.
* Visite au bureau du PNUD
* Visite au bureau de l’UNOPS
* Séance de compte rendu avec les représentants du PNUD, du FNUAP et de l’UNOPS